

**REVUE INTERNATIONALE DE LITTÉRATURE  
ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUEES (RILLA)**

---



# **RILLA**

**Vol 2, N°12– Août 2021, ISSN 1840 – 6408.**

**Revue annuelle, publiée par :  
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP),**

**Sous la direction du :  
Pr Julien K. GBAGUIDI**



**Editions Africatex Média,  
01 BP 3950 Porto-Novo, Bénin**

**REVUE INTERNATIONALE DE LITTERATURE  
ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUEES (RILLA)**

---



# **RILLA**

**Vol 2, N°12– Août 2021, ISSN 1840 – 6408.**

**Revue annuelle, publiée par :  
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP),**

**Sous la direction du :  
Pr Julien K. GBAGUIDI**



**Editions Africatex Média,  
01 BP 3950 Porto-Novo, Bénin**

**REVUE INTERNATIONALE DE LITTERATURE  
ET DE LINGUISTIQUE APPLIQUEES (RILLA)**

---

# **RILLA**

**Vol 2, N°12 – Août 2021, ISSN 1840 – 6408**

**Revue annuelle, publiée par :  
L'INSTITUT UNIVERSITAIRE PANAFRICAIN (IUP)**

*Autorisation : Arrêté N° 2011 - 008 / MESRS /CAB / DC /SGM / DPP /DEPES /SP*

*Modifiée par l'arrêté N° 2013 - 044 / MESRS /CAB / DC /SGM / DPP /DEPES /SP*

*Arrêté d'agrément N° 2020- 687/MESRS/DC/SGM/DPP/DGES/DEPES/CTJ/CJ/  
SA/020SGG20*

Courriels : [iup.benin@yahoo.com](mailto:iup.benin@yahoo.com) / [iupuniversite@gmail.com](mailto:iupuniversite@gmail.com)

Sites web : [www.iup-universite.com](http://www.iup-universite.com) / [www.iup.edu.bj.com](http://www.iup.edu.bj.com)

**Sous la direction du :**

**Pr Julien K. GBAGUIDI**



**Editions Africatex Média**

01 BP 3950, Oganla,

Porto-Novo, Rép. du Bénin.

Tél : (+229) 97 29 65 11 / 95 13 12 84 / 97 98 78 10

**Copyright : RILLA 2020**

- ❖ Tous droits de reproduction, de traduction et d'adaptation réservés pour tous les pays.
- ❖ *No part of this journal may be reproduced in any form, by print, photo-print, microfilm or any other means, without written permission from the publisher.*

**ISSN 1840 - 6408**

**Bibliothèque Nationale,  
Porto-Novo, Rép. du Bénin.**



**Editions Africatex Média**

01 BP 3950, Oganla,

Porto-Novo, Rép. du Bénin

Tél : (+229) 97 29 65 11 / 95 13 12 84 / 97 98 78 10

**Août 2021**

## **COMITE DE REDACTION**

➤ **Directeur de Publication :**

**Pr Julien K. GBAGUIDI,**

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),  
Département des Sciences du Langage et de la  
Communication, Faculté des Lettres, Langues,  
Arts et Communication (FLLAC), Université  
d'Abomey- Calavi, Bénin.

➤ **Rédacteur en Chef :**

**Dr (MC) Abraham M. OLOU**

Maître de Conférences de Description  
Linguistique des Universités (CAMES),  
Département de Sciences du Langage et de la  
Communication, Faculté des Lettres, Langues,  
Arts et Communication (FLLAC), Université  
d'Abomey- Calavi, Bénin.

➤ **Rédacteur en Chef Adjoint :**

**Dr (MA) Elie YEBOU,**

Maître-Assistant de Description Linguistique  
des Universités (CAMES), Département des

Sciences du Langage et de la Communication,  
Faculté des Lettres, Langues, Arts et  
Communication (FLLAC), Université  
d'Abomey- Calavi, Bénin.

➤ **Secrétaire à la rédaction :**

**Dr (MA) Marcellin HOUNZANGBE**

Maître-Assistant de Description Linguistique des  
Universités (CAMES), Département des Sciences du  
Langage et de la Communication, Faculté des Lettres,  
Langues, Arts et Communication (FLLAC), Université  
d'Abomey- Calavi, Bénin.

➤ **Secrétaire Adjoint à la rédaction :**

**Dr (MA) Armand ADJAGBO,**

Maître-Assistant de Littérature Africaine d'Expression  
Française des Universités (CAMES), Département des  
Lettres Modernes, Faculté des Lettres, Arts et Sciences  
Humaines (FLASH), Université de Parakou, Bénin.

➤ **Secrétaire à la documentation :**

**Dr Bertin ELOMON,**

Assistant de la Littérature orale, Département des  
Lettres Modernes et de la Linguistique, Institut  
Universitaire Panafricain (IUP), Bénin.

➤ **Secrétaire à la Traduction et aux**

**Relations Publiques :**

**Dr (MA) Théophile G. KODJO SONOU**

Didacticiens, Sociolinguiste, Traducteur et  
Interprète, Maître-Assistant de Langue et  
Didactique Anglaises, Département d'Anglais,  
Institut Universitaire Panafricain (IUP), Porto-  
Novo, Bénin.

## **COMITE SCIENTIFIQUE DE LECTURE**

Président :

**Pr Akanni Mamoud IGUE**

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),  
Département des Sciences du Langage et de la  
Communication, Faculté des Lettres, Langues,

Arts et Communication (FLLAC), Université  
d'Abomey- Calavi, Bénin.

Membres :

**Pr Augustin A. AINAMON**

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),  
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,  
Langues, Arts et Communication (FLLAC),  
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

**Pr Ambroise C. MEDEGAN**

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),  
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,  
Langues, Arts et Communication (FLLAC),  
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

**Pr Médard Dominique BADA**

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),  
Département des Sciences du Langage et de la  
Communication, Faculté des Lettres, Langues,  
Arts et Communication (FLLAC), Université  
d'Abomey- Calavi, Bénin.

**Pr Estelle BANKOLE MINAFLINO**

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),  
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,  
Langues, Arts et Communication (FLLAC),  
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

**Pr Laure C. CAPO-CHICHI ZANOU**

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),  
Département d'Anglais, Faculté des Lettres,  
Langues, Arts et Communication (FLLAC),  
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

**Pr Pascal Okri TOSSOU**

Professeur Titulaire des Universités (CAMES),  
Département des Lettres Modernes, Faculté des  
Lettres, Langues, Arts et Communication  
(FLLAC), Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

**Dr (MC) Ibrahim YEKINI**

Maître de Conférences des Universités  
(CAMES), Ecole Normale Supérieure (ENS),  
Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

**Dr (MC) Riskatou BABALOLA**

**MOUSTAPHA**

Maître de Conférences des Universités  
(CAMES), Département d'Anglais , Faculté des  
Lettres, Arts et Sciences Humaines (FLASH),  
Adjarra, Université d'Abomey- Calavi, Bénin.

**Dr (MA) Clément BABALOLA**

Maître-Assistant des Universités (CAMES),  
Département du Français, Université de  
Parakou, Bénin.

## **CONTACTS**

**Monsieur le Directeur de publication,  
Revue Internationale de Littérature et Linguistique  
Appliquées (RILLA),**

**Institut Universitaire Panafricain (IUP),**

Place de l'Indépendance, Avakpa -Tokpa,

01 BP 3950, Porto – Novo, Rép. du Bénin ;

Tél. (+229) 20 22 10 58 / 97 29 65 11 / 65 68 00 98 /

95 13 12 84

**Courriel :** [iup.benin@yahoo.com](mailto:iup.benin@yahoo.com) ;

[iupuniversite@gmail.com](mailto:iupuniversite@gmail.com)

**Site web:** [www.iup-universite.com](http://www.iup-universite.com) ; [www.iup.edu.bj](http://www.iup.edu.bj)

# **LIGNE EDITORIALE ET DOMAINES DE RECHERCHE**

## **1. LIGNE EDITORIALE**

La Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquées (RILLA) est une revue scientifique spécialisée en lettres et langues. Les articles que nous y publions peuvent être écrits en français, en anglais, en allemand, en espagnol et en yoruba. Ces articles sont reçus au secrétariat du comité de rédaction de la revue et envoyés en évaluation. Ceux qui ont reçu des avis favorables sont sélectionnés pour une réévaluation par les membres du comité scientifique en raison de leur originalité, des intérêts qu'ils présentent aux plans africain et international et de leur rigueur scientifique. Après les travaux préliminaires du secrétariat, le spécimen du numéro à publier est envoyé au comité scientifique de lecture pour des corrections éventuelles et la vérification de la conformité des articles aux normes de publication de la revue.

Notons que les articles que notre revue publie doivent respecter les normes éditoriales suivantes :

➤ **La taille des articles**

Volume : 18 à 20 pages ; interligne : 1,5 ; pas d'écriture (taille) : 12 ; police : Times New Roman.

➤ **Ordre logique du texte**

- Un TITRE en caractère d'imprimerie et en gras. Le titre ne doit pas être trop long ;
- Un Résumé fait dans la langue de publication (50 à 200 mots maximum) ;  
Les mots clés (03 à 05 mots) font partie du résumé ;
- Un résumé en anglais ou en français selon la langue d'écriture de l'article. Le second résumé ou abstract est juste la traduction du premier résumé. Il est aussi fait de mots clés exactement comme dans le premier cas ;
- Introduction ;
- Développement ;

Les articulations du développement du texte doivent être titrées et / ou sous titrées ainsi :

➤ Pour le **Titre** de la première section et sous-section

1. Pour le titre de la première section

1.1. Pour le titre de la première sous-section

1.2. Pour le titre de la deuxième sous-section de la première section etc.

- Pour le **Titre** de la deuxième section
  - 2. Pour le titre de la deuxième section
    - 2.1. Pour le titre de la première sous-section de la deuxième section
    - 2.2. Pour le titre de la deuxième sous-section de la deuxième section etc.

➤ **Conclusion**

Elle doit être brève et insister sur l'originalité des résultats de la recherche

➤ **Bibliographie**

Les sources consultées et / ou citées doivent figurer dans une rubrique, en fin de texte, intitulé :

- **Bibliographie**

Elle est classée par ordre alphabétique (en référence aux noms de famille des auteurs) et se présente comme suit :

Pour un livre : Nom, Prénoms (ou initiaux), Titre du livre (en italique), Lieu d'édition, Editions, Année d'édition.

Pour un article : Nom, Prénoms (ou initiaux), "Titre de l'article" (entre griffes) suivi de in, Titre de la revue (*en italique*), Volume, Numéro, Lieu d'édition, Editions, Année d'édition, Indication des pages occupées par l'article dans la revue.

Les rapports et des documents inédits mais d'intérêt scientifique peuvent être cités.

- **La présentation des notes**

- La rédaction n'admet que des notes en bas de page. **Les notes en fin de texte ne sont pas tolérées.**
- Les citations et les termes étrangers sont en italique et entre guillemets « ».
- Les titres d'articles sont entre griffes " ". Il faut éviter de les mettre en italique.
- La revue RILLA s'interdit le soulignement.
- Les références bibliographiques en bas de page se présentent de la manière suivante :

Prénoms (on peut les abréger par leurs initiaux) et nom de l'auteur, Titre de l'ouvrage, (s'il s'agit d'un livre) ou "Titre de l'article", Nom de la revue, Vol, N°, Lieu d'édition, Editions, Année d'édition, n° de page.

Le système de référence par année à l'intérieur du texte est également toléré.

Elle se présente de la seule manière suivante : Prénoms et Nom de l'auteur (année d'édition : n° de page). NB : Le choix de ce système de référence oblige l'auteur de l'article proposé à faire figurer dans la bibliographie en fin de texte toutes les sources citées à l'intérieur du texte.

Le comité scientifique de lecture est le seul juge de la scientificité des textes publiés. Le comité de rédaction de la revue est le seul habilité à publier les textes retenus par le comité scientifique de lecture.

Les avis et opinions scientifiques émis dans les articles n'engagent que leurs propres auteurs. Les textes non publiés ne sont pas retournés.

La présentation des figures, cartes, graphiques...doit respecter le format (format : 15/21) de la mise en page de la revue RILLA.

Tous les articles doivent être envoyés à l'adresse suivante : [iup.benin@yahoo.com](mailto:iup.benin@yahoo.com) ou [presidentsonou@yahoo.com](mailto:presidentsonou@yahoo.com) ou [iupuniversite@gmail.com](mailto:iupuniversite@gmail.com)

NB : Un auteur dont l'article est retenu pour publication dans la revue RILLA participe aux frais d'édition par article et par numéro. Il reçoit, à titre gratuit, un tiré-à-part et une copie de la revue publiée à raison de cinquante mille (50 000) francs CFA.

## **2. DOMAINE DE RECHERCHE**

La Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquées (RILLA) est un instrument au service des chercheurs qui s'intéressent à la publication d'articles et de comptes rendus de recherches approfondies dans les domaines ci-après :

- **lettres** : littératures, grammaire et stylistique des langues française, anglaise, allemande, espagnole et yoruba ;
- **langues** : linguistique, didactique des langues, traduction, interprétation des langues, civilisations française et anglaise ;
- **sujets généraux d'intérêts vitaux** pour le développement des études en lettres et langues françaises, anglaises, allemandes, espagnoles et yoruba.

Au total, la Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquées (RILLA) se veut le lieu de rencontre et de dissémination de nouvelles idées et opinions savantes dans les domaines ci-dessus cités.

### **LE COMITE DE REDACTION**

## **EDITORIAL**

La Revue Internationale de Littérature et de Linguistique Appliquée (RILLA), publiée par l'Institut Universitaire Panafricain (IUP), est une revue ouverte aux chercheurs des institutions universitaires de recherche et enseignants-chercheurs des universités, instituts universitaires, centres universitaires et grandes écoles.

L'objectif de cette revue dont nous sommes à la douzième publication est de permettre aux collègues chercheurs et enseignants-chercheurs d'avoir une tribune pour faire connaître leurs travaux de recherche.

Le comité scientifique de lecture de la RILLA est présidé par le Pr Akanni Mamoud IGUE. Ce comité compte sept membres qui sont des Professeurs Titulaires. Aussi voudrions-nous informer les lecteurs de la RILLA, qu'elle devient multilingue avec des articles rédigés aussi bien en français, en anglais, en allemand, en espagnol qu'en yoruba.

**Pr Julien Koffi GBAGUIDI**  
**Professeur Titulaire des Universités (CAMES)**

## CONTRIBUTEURS D'ARTICLES

<i>N°</i>	<i>Nom et Prénoms</i>	<i>Articles contribués</i>	<i>Adresses</i>
<b>1</b>	<b>Dr OKOM Emmanuel Otegwu</b>	<p>Un autre regard sur la médiation du CECR (Cadre Européen Commun de Référence) dans la didactique des langues en milieu plurilingue.</p> <p style="text-align: center;"><b>Pages 23 - 52</b></p>	<p>Nigeria French Language Village, Ajara, Badagry, Lagos, Nigeria</p>
<b>2</b>	<b>Dr NYAH Peter</b>	<p>L'Afrique, la littérature et la littérarité : Une Etude de Réorientation à travers « La Tortue de Elerius E. John ».</p> <p style="text-align: center;"><b>Pages 53 - 77</b></p>	<p>Department of Foreign Languages and Literatures, University of Port Harcourt, River State, Nigeria</p> <p style="text-align: center;"><a href="mailto:Peter.nyah@uniport.edu.ng"><u>Peter.nyah@uniport.edu.ng</u></a></p>

3	<p align="center"><b>Dr HARUNA Musa</b></p>	<p>A contemporary image of the african woman in allah is not obliged by ahmadou kourouma</p> <p align="center"><b>Pages 78 - 106</b></p>	<p>Department of Foreign Languages, French Unit, Faculty of Arts, Lagos State University <a href="mailto:Musaharun2000@yahoo.com">Musaharun2000@yahoo.com</a></p>
4	<p>(1) <b>Dr HOUETCHENOU Bernard</b></p> <p>(2) <b>Dr AIKPO Hounsa Paul</b></p> <p align="center"><b>&amp;</b></p> <p>(3) <b>HOUESSOU Aude</b></p>	<p>La problématique de la communication dans la gouvernance locale : Cas de la commune de Bohicon</p> <p align="center"><b>Pages 107 - 149</b></p>	<p>(1), (2) &amp; (3) INALA, CBRST, Cotonou, Bénin</p>
5	<p align="center"><b>Dr KOTTIN Evariste Assogba</b></p>	<p>Exploring beninese efl teaching vocation to enhance effective</p>	<p>Département d'anglais, Faculté des Lettres, Langues, Arts et Communication</p>

		<p>language utilisation by learners</p> <p><b>Pages 150 - 177</b></p>	<p>(FLLAC), Université d'Abomey-Calavi (UAC), Bénin</p> <p><a href="mailto:kottinevariste@yahoo.fr">kottinevariste@yahoo.fr</a></p>
6	<p><b>Dr LAGOKE</b> <b>Issau</b></p>	<p>Etude comparative des performances linguistiques des apprenants nigerians et gambiens de la langue française</p> <p><b>Pages 178 - 215</b></p>	<p>Department of Language and Communication Nigeria French Language Village</p> <p><a href="mailto:lagokeissau@gmail.com">lagokeissau@gmail.com</a></p>
7	<p><b>(1) GUITIBY</b> <b>Pascal</b></p> <p><b>&amp;</b></p> <p><b>(2) Dr (MC)</b> <b>GBAGUIDI</b> <b>Arnauld</b></p>	<p>L'émergence de l'économie des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) : Facteurs explicatifs de la</p>	<p>(1) Doctorant à l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement » (EDP-ECD), Université</p>

		<p>cybercriminalité à Cotonou, sud Bénin</p> <p><b>Pages 216 - 257</b></p>	<p>d'Abomey- Calavi.</p> <p>(2) Enseignant à l'Ecole Doctorale Pluridisciplinaire « Espaces, Cultures et Développement » (EDP-ECD), Université d'Abomey- Calavi.</p>
<b>8</b>	<p><b>Esther Titilayo OJO (Ph.D)</b></p> <p><b>&amp;</b></p> <p><b>Oluwatoyin M. OLAIYA (Ph.D)</b></p>	<p>Language use in character reflection and depiction: examples of proverb usage in léré adéyemí's isèlú onírèké ògè</p> <p><b>Pages 258 - 302</b></p>	<p>Department of Linguistics, African and Asian Studies, University of Lagos, Akoka-Yaba, Lagos, Nigeria &amp;</p>

			Department of Linguistics and Nigerian Languages, Ekiti State University, Ado-Ekiti, Nigeria
9	<b>KOKODOKO Tohon Jeannette, Pr. BANKOLÉ MINANFLINO Estelle &amp; Dr (MC) KOUTCHAD É Innocent</b>	Exploring the impact of grades appreciation on learners' motivation in efl classroom  <b>Pages 303 - 344</b>	Department of English, Abomey Calavi University, Calavi, Benin
10	<b>OMOTOKESE Mujibat Opeyemi</b>	L'établissement de langue française dans le système éducatif nigérian  <b>Pages 345 - 386</b>	University of Lagos <a href="mailto:Abdousalammujeebat1994@gmail.com">Abdousalammujeebat1994@gmail.com</a>

# L'ÉTABLISSEMENT DE LANGUE FRANÇAISE DANS LE SYSTÈME ÉDUCATIF NIGÉRIAN

**Omotokese Mujibat Opeyemi**

University of Lagos

[Abdoulsalammujiebat1994@gmail.com](mailto:Abdoulsalammujiebat1994@gmail.com)

## **Résumé**

Cet article a pour but de rendre compte de l'implantation de la langue française dans le système éducatif nigérian. Il permet de comprendre le contexte sociolinguistique du français au Nigéria, c'est-à-dire, le rapport qui existe entre la langue française et la société nigériane. Ceci permettra de mieux appréhender ce que c'est le français langue officielle et le Français Langue Etrangère dans le contexte nigérian. De plus, cet article permet d'explorer les événements et phénomènes qui ont conduits à l'enseignement/apprentissage de la langue française dans le système éducatif nigérian.

**Mots-clés :** Française Langue Officielle, Français Langue Etrangère, système éducatif

## **Abstract**

The aims of this article is to demonstrate the establishment of the French language in the Nigeria educational system. It helps to understand the sociolinguistic context of French in Nigeria, which means, the relationship that exists between French language and Nigerian society. This will enable a better understanding of what French as an official language and French as a Foreign Language is in the Nigerian context. In addition, this article explores the events and phenomena that led to the teaching/learning of French language in the Nigeria educational system.

**Keywords:** French as an official language, French as a foreign language, education system

## **Introduction**

Le français est une des langues de prestige dans le monde, surtout dans des organisations internationales telles que les Nations-Unies, UNESCO, Union Africain, etc. Selon Wisbey (2017), il existe plus de sept-mille (7,000) langues vivantes et la plupart des personnes grandissent dans un environnement où se côtoient plusieurs langues. Cependant, parmi les langues recensées,

seule une dizaine est parlée par plus de cent millions de locuteurs. Par ailleurs, le système des Nations-Unies a n'en choisi que cinq comme langues officielles à savoir l'anglais, le français, l'arabe, le chinois et le russe. Comme on peut le constater, le français fait parties de ce groupe très réduit de langues de grande communication et de statut mondial. Cette langue partage avec l'anglais l'exceptionnel privilège d'être les langues parlées sur les cinq continents (l'Amérique, l'Europe, l'Asie, l'Afrique, l'Océanie).

Le Nigéria étant un pays de l'Afrique de l'Ouest et de même un pays anglophone multilingue où coexiste au moins entre 300 et 600 langues autochtones d'après Obiakara (2019). À ajouter à ces multiples langues, des langues étrangères telles que le chinois, le russe, l'arabe, le français, ainsi de suite. Au Nigéria, la langue française représente majoritairement une langue étrangère importante et indispensable à la politique nigériane car le Nigéria est frontalier par des pays francophones tels que le Bénin, le Togo, le Tchad et le Cameroun. Outre cela, le français est une des langues principales parmi les langues étrangères au Nigéria car elle est inscrite au cœur du

système éducatif nigérian. Autrement dit, la politique nationale de l'éducation au Nigéria postule que la langue française doit être enseignée dès le niveau de base des études secondaires dans les écoles nigérianes.

Cependant, nous nous demandons, comment est-ce que cette langue s'est implantée dans les écoles nigérianes et quels sont les événements qui ont conduit à son prestige dans le système éducatif nigérian ? C'est avec ces questions en tête que nous avons trouvé incontournable d'effectuer une enquête historique sur l'établissement de la langue française dans le système éducatif du Nigéria afin d'exposer les phénomènes qui ont menés à l'enseignement et l'apprentissage du français dans le système éducatif nigérian.

### **1.1. Le contexte sociolinguistique du français**

Selon Razika (2019), la langue française est une langue indo-européenne de la famille des langues romanes. Razika postule que le français est parlé sur tous les continents par environ 300 millions de locuteurs d'après le recensement de 2018. A partir de cette population évoluant, l'Organisation internationale de la

francophonie (OIF) estime qu'il aura 700 millions de locuteurs français sur Terre en 2050 car le français est l'une des langues les plus parlées sur le globe après le chinois, l'anglais, l'hindi, l'espagnol et l'arabe. Elle représente la deuxième langue la plus apprise au monde, la troisième langue des affaires et du commerce, et la quatrième langue employée sur Internet. Didelot (2019) stipule que le français est la langue officielle de vingt-neuf (29) États. C'est une des six langues officielles de même qu'une des deux langues de travail de l'Organisation des Nations Unies ; ainsi que d'autres organisations gouvernementales et non-gouvernementales régionales et internationales telles que l'Union postale universelle, les trois autorités mondiales de régulation du système métrique, l'Union africaine, l'Union européenne, le Comité international olympique, le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge.

Goldman et al. (2014) postulent qu'en 1970, sous l'impulsion des cinq pères fondateurs de la francophonie à savoir : Léopold Sédar Senghor, un poète et écrivain qui devient le premier président de la république du Sénégal ; Habib Bourguiba, un avocat et le premier président de la

République tunisienne ; Hamani Diori, un professeur et le premier président de la république du Niger ; Norodom Sihanouk, un roi du Cambodge ; Jean-Marc Léger, un écrivain et journaliste canadien, une conférence a eu lieu au Niger. Cette dernière étant l'une des premières conférences réunissant les gouvernements des états francophones, et à travers laquelle s'est établit l'Agence de coopération culturelle et technique, représentant le premier organisme intergouvernemental francophone qui fonda les bases de la création d'une Organisation internationale de la francophonie (OIF) avec le but de réunir les peuples partageant le français comme langue commune. En 1989, ont lieu au Maroc les premiers jeux de la Francophonie qui réunissent pour la première fois les athlètes de la communauté francophone autour de la langue qu'ils partagent.

Blanc (2013) rappelle qu'en 2010, l'Organisation des Nations-Unies déclare que le 20 mars de chaque année sera observée à travers le monde la Journée de la langue française en souvenir de la conférence de Niamey. Les organisations francophones proposent autour de cette date des semaines d'échanges et de discussions souvent

appelées semaines de la langue française et de la francophonie. D'ailleurs, selon Blanc (2013), le français est un attribut culturel souverain pour de nombreux peuples et États tels que la France où la langue de la République est le français depuis 1992 et le Québec qui permet au peuple québécois d'exprimer leur identité française depuis 1977. En outre, Hagège (2006) est d'avis que la Charte de la Francophonie envisage l'importance du multilinguisme pour le monde francophone, les valeurs de solidarité, d'égalité et de fraternité entre les peuples qui doivent être véhiculées par la langue française, vecteur de progrès et de modernité, de même que le rôle actif que doivent exercer les francophones pour la préservation de la diversité linguistique et culturelle.

Outre cela, le français est le principal véhicule des cultures francophones dans le monde et le moyen principal d'expression de leurs pensées. Cette langue ne cesse de s'enrichir que ce soit de façon formelle (des décrets) ou informelle. C'est dans cette logique que Maurais al. (2008) estiment que le français est la deuxième langue la plus souvent enseignée en tant que langue étrangère à travers le monde, y compris aux États-Unis. Elle est la quatrième

langue la plus utilisée sur internet après l'espagnol, le mandarin et l'anglais, langue dont le vocabulaire a été fortement enrichi par le français. L'édition francophone de Wikipédia est la cinquième plus grande au monde en nombre d'articles et la troisième en nombre d'utilisateurs. Alors, cette langue ne peut être ignorée pour un pays visant une reconnaissance et développement international comme le Nigéria.

### **2.1. L'histoire de l'établissement du français dans le système éducatif nigérian**

D'après Iluaju (2001), le Nigéria est un pays anglophone frontalier des pays francophones (Bénin, Niger, Tchad, Cameroun), de même pour certains pays d'Afrique de l'Ouest tels que le Ghana, le Libéria, la Sierra Leone, le Cap-Vert, la Gambie, la Guinée-Bissau. En effet, la plupart des seize pays de l'Afrique de l'Ouest parlent le français. Ce faisant, l'importance du français pour le Nigéria n'est pas seulement pour un besoin linguistique mais aussi pour des besoins politiques, économiques et culturels. Cette situation linguistique met non seulement les Nigériens dans un écart de communication perpétuel,

elle facilite également la communication pour tous les Nigériens qui souhaitent interagir avec leurs voisins géographiquement francophones.

Le français peut être qualifié de langue « familière » au Nigeria, dans le sens où elle est là, on le connaît, par comparaison à l'allemand ou à l'espagnol qui ne sont pas connus du tout par « l'homme de la rue » comme nous avons l'habitude de dire en Afrique. C'est à cet égard que Ariole (2002) postule que la situation linguistique et didactique du français a été reconnue depuis plus d'un siècle dans le programme scolaire du Nigéria, mais sans toutefois être soutenue par une politique linguistique lui permettant un épanouissement digne de cette reconnaissance.

Par conséquence, Omolewa (1978) affirme que l'enseignement de la langue française a débuté avec la première école secondaire au Nigéria (C.M.S.) en 1859 à Lagos. Mais le bureau colonial de Londres a interdit l'enseignement de toute langue étrangère sur ses territoires en 1882. C'était vingt-quatre ans après son introduction formelle dans le programme des écoles secondaires nigérianes par les missionnaires. Néanmoins, les écoles

privées dirigées par les Anglais étaient autorisées à présenter leurs élèves aux examens externes en français. Ces élèves étaient des nigériens privilégiés. Toutefois, en 1940, les examens en français étaient autorisés dans les écoles élitistes nigérianes.

Après l'indépendance du Nigéria en 1960, le français était introduit pour la première fois dans son programme scolaire. À cette époque, de nombreux pays anglophones nouvellement indépendants d'Afrique de l'Ouest se sont soudainement rendus compte que leurs voisins parlaient une langue qu'ils ne comprenaient pas. Cela a conduit à la recommandation de la Commission de Coopération Technique en Afrique (C.T.A.C.) à Yaoundé (Cameroun) en 1961, suggérant qu'une autre langue européenne, autre que la langue du maître colonial, soit considérée comme langue de communication ; non seulement entre les pays francophones et anglophones, mais comme une langue internationale avec un objectif plus large pour faciliter l'interaction entre les autres pays du monde. Ce faisant, entre 1963 et 1964, le conseil de West African Examination Council (WAEC) a ratifié la

recommandation de Yaoundé et a inclus le français dans son programme d'examens.

Selon Okoli (1999), le français a été introduit de façon formelle dans le programme d'enseignement scolaire au Nigéria en (1956). Il a été simultanément introduit au King's College, de Lagos et au Government College d'Ibadan. Plusieurs établissements scolaires, selon lui, auraient voulu suivre l'exemple des deux établissements précités. Mais faute de moyens pour recruter le personnel enseignant qualifié qu'il fallait à l'époque, le français a été exclu de leur programme. Nous rappelons que la majorité de ces collèges appartenaient, à l'époque, à des confessions religieuses. Toutefois, lorsqu'un établissement comptait le français à son programme, sa qualité en était rehaussée, puisque seuls les collèges prestigieux pouvaient se permettre les services d'un enseignant en la matière. Le français était donc un atout important pour les établissements scolaires.

Onyemelukwe (2004), stipule que le français a été implanté dans les écoles nigérianes après son indépendance en 1960. Selon elle, le français était enseigné dans les universités et les écoles de hauts

niveaux ; mais son l'enseignement/apprentissage n'était pas obligatoire au niveau du primaire et secondaire. Les écoles telles que Anglican Girl's Secondary School, Ogidi ; enseignaient le français de la classe 1 à 5. Ainsi, les apprenants brillants en science étaient permis de participer à l'examen du français lors de l'examen West African School Certificate Examination (WASC). Selon Brann cité par Onyemelukwe (2004), 111 apprenants ont composé à l'examen du français lors de (WASC) et London General Certificate of Education (GCE) en 1962 ; 2022 apprenants en 1966 ; 4000 candidats en 1971.

D'après Ajiboye (2010), l'introduction véritable du français au Nigéria n'a commencé que quand le feu président Général Sanni Abacha le 31 Décembre 1996, à la suite d'une réunion des francophones à Ouagadougou où il avait été un observateur a déclaré :

*We have seen that we are  
virtually surrounded by  
French speaking countries.  
And these French countries  
are kith and kin. But because  
of the difference in*

*inheritance in the languages of our colonial masters, there has been a vacuum in communication with our neighbours. It is our interest to learn French (p.92).*

*Nous avons vu que nous sommes pratiquement entourés de pays francophones. Et ces pays français sont des amis et parents. Mais à cause de la différence d'héritage des langues de nos maîtres coloniaux, il y a eu un vide dans la communication avec nos voisins. C'est notre intérêt d'apprendre le français (p.92).*

Dès lors, plusieurs évènements se sont succédés, en vue de la réalisation de ce rêve de faire apprendre à tous

les Nigériens le français. D'autant d'évènements plus justifiés par une déclaration annexe qui voudrait faire du français au Nigéria une deuxième langue officielle. Sanni Abacha aurait dit, entre autres, le 14 Décembre 1996 : « Le Nigeria se lancera dans un programme linguistique vigoureux qui devrait garantir que notre peuple, dans les plus brefs délais, devienne bilingue » (p.92).

Cependant, le gouvernement nigérian a immédiatement mis sur pied un comité spécial sous le nom de "Special Task Force on French Studies in Nigeria" en février 1998. Ce comité spécial avait pour objectif principal l'étude des implications pratiques de la nouvelle vision linguistique du président actuel. Ainsi, le compte rendu du travail du comité a été remis au chef d'Etat le 10 Mars 1998. Les principaux centres d'intérêt de ce compte rendu touchent de la clarification de l'état du français au Nigéria jusqu'à l'effectif des enseignants à tous les niveaux, le nombre d'écoles et d'élèves, les infrastructures physiques et techniques. En outre, un point décisif vers la réalisation des dispositions de "Task force" était la création d'un bureau appelé "Nigeria French Language Project" qui dorénavant servirait de point de ralliement et

organe officielle de réflexion en ce qui concerne la planification du français au Nigéria.

En ce qui concerne les universités, Omolewa (2008), indique que l'université d'Ibadan a préconisé un département de langues vivantes dès (1959), date à laquelle deux professeurs de langues vivantes ont été nommés afin de constituer la base d'un département de langues. Cependant, le département et la formation en langues vivantes n'ont été mis sur pied qu'en (1962), alors que le pays en avait bien besoin. L'université de Nsukka, créée en (1960), lança dès le départ de son établissement, l'enseignement du français parmi l'enseignement d'autres langues vivantes. De même, les universités de Lagos, d'Ifè et d'Ahmadu Bello, créées entre (1963 et 1966). On peut donc constater que le gouvernement fédéral ainsi que les gouvernements régionaux ont fait des efforts considérables pour encourager l'apprentissage du français dans les universités nigérianes depuis l'indépendance du pays. Ces dernières années, depuis que le français a été déclaré deuxième langue officielle au côté de l'anglais, des politiques d'aménagements linguistiques ont vu le jour. Aussi, de sa situation depuis longtemps optionnelle est-il

passé en 2002-2003 au rang de matière obligatoire au Junior Secondary School (6<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup>) et au Senior Secondary School (4<sup>ème</sup> au terminal). Jusqu'à ce jour, le français n'a pas été introduit officiellement dans les cours primaires, sauf dans quelques écoles privées qui l'enseignent comme matière facultative.

Asobele (1999) dans la préface de son livre, *Le français au Nigéria*, se penche sur le statut du français dans le système éducatif nigérian en réalisant une étude sur l'enseignement du français au Nigeria. Il soutient que le statut n'a pas été très encourageant. Le point de vue de Asobele est corroboré par Osazuwa (2007) alors qu'il tente de porter à l'attention des lecteurs le fait que le français ne soit pas reconnu comme une langue riche internationale très importante malgré sa riche histoire et sa richesse socioculturelle.

Adebayo (2007) voit l'enseignement et l'apprentissage de la langue française au Nigeria comme étant tourmenté. Pour lui, la productivité de la langue dans le pays est entravée par le manque d'encouragement adéquat des décideurs politiques en matière d'éducation qui ont fait du cours ; un cours au choix non professionnel

au niveau du lycée plutôt que d'en faire une matière de base obligatoire. Ensuite, le manque des enseignants compétents de la langue ; l'attitude non défiante de nombreux Nigériens, particulièrement les parents d'élèves ; financement insuffisant du programme par le gouvernement nigérian et problème des combinaisons de matières créées par les planificateurs des programmes.

Selon Osazuwa (2007), « ... notre système éducatif ... a été construit au fil des ans sur des programmes et des programmes étroits » (p.95). Selon lui, le français, en tant que programme d'études, est une discipline d'enseignement et de recherche au niveau universitaire. « Études françaises » connote la langue, ses aspects morphosyntaxiques, phonologiques, ses littératures, les modèles culturels et comportementaux des propriétaires de la langue, en termes simples, la culture et la civilisation de la France, entre autres. Considérant le français au Nigeria d'un point de vue économique, Owoeye (2010), a suggéré que l'enseignement du français dans le pays devrait être adapté pour répondre aux besoins linguistiques et économiques des Nigériens. Ce faisant, il estime que de

nombreux Nigériens commenceraient à valoriser l'apprentissage de cette langue.

## **2.2. Le français et le contexte multilingue du Nigéria**

L'enseignement et l'apprentissage du français dans un pays fortement plurilingue comme le Nigéria n'est pas une chose aisée. Il faut tout d'abord prendre en considération le répertoire verbal des locuteurs qui ont déjà un certain nombre de langues dans leur contexte linguistique.

Pour Sadisu (2004), l'infiltration du français dans un environnement comme le Nigéria n'est pas dû au hasard : la proximité géographique y est pour quelque chose. Il souligne que le Nigéria est entouré de pays francophones (Niger, Tchad, Cameroun, Bénin) et ce découpage frontalier a été purement et simplement arbitraire. Une même ethnie s'est vue séparée par le découpage colonial en deux parties : une partie d'un côté et une de l'autre côté de la frontière. Pourtant ce découpage n'a pas coupé la relation ombilicale existante. Ces groupes ethniques font abstraction des frontières qu'ils traversent régulièrement pour rendre visite à des

parents d'un côté à l'autre. Il faut ajouter à cela la fréquentation des commerçants qui font la navette entre les grands marchés situés dans les villes frontalières nigérianes ou des villes de grandes traditions commerciales d'antan telles que Katsina, Kano, Maiduguri, Onitsha, Lagos, etc. Il ne faut pas oublier enfin la position géopolitique du Nigeria dans le continent africain aujourd'hui. Le Nigéria est le membre fondateur de la Communauté des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO), membre de L'Union Africaine etc., où le français est une des langues de travail.

Ce contact a exposé les Nigériens au français, qu'ils voient dans sa fonction réelle de langue vivante, langue de la science et de l'éducation, au même titre que l'anglais. Ainsi le besoin de l'enseigner et de l'apprendre est une chose évidente malgré le contexte sociolinguistique complexe du pays. Le besoin de français est homogène dans toute l'étendue du territoire fédéral. La différence s'explique par le manque d'enseignants, ainsi que des parents et apprenants intéressés. Car il y a des Etats, au nord et au centre du pays, où on ne trouve pratiquement pas d'enseignants de français. Et d'autre part, les parents

et apprenants ne voient pas l'importance de cette langue. En fait, le contact de première heure que les Nigériens du Sud ont eu avec le monde occidental explique leur avance en éducation occidentale ; ainsi le français est enseigné de longue date dans cette région.

Dans cette perspective, Adesola (2010) affirme que le contact des Yorouba avec le français s'inspire du fait que plusieurs Yoroubas sont nés, puis ont grandi dans des environnements purement francophones, surtout en Afrique occidentale. Il existe une grande population de yorouba au Bénin, au Togo, en Côte d'Ivoire, au Mali, au Niger, au Burkina-Faso, etc. Selon lui, ces yorouba sont des ressortissants des villes et villages suivants : Lagos, Ibadan, Ejigbo, Iwo, Saki, Isheyin, Oyo, Ede, Ogbomosho, Igboho, Ilawo, etc. C'est dans la même optique que stipulent Ilupeju (2011) et Omotokese (2019), qu'en conséquence du contact des Yorouba d'Ejigbo avec le français et des pays francophones, le français a le statut de deuxième langue de communication dans cette ville ; après le yorouba qui est la langue maternelle ainsi l'anglais qui est la langue officielle a le statut de troisième langue de communication.

### **2.3. L'intégration sous-régionale du français au Nigéria**

L'importance du français, dans le cadre de la coopération sous-régionale, est un secret de polichinelle à l'entendement des autorités nigérianes. En effet, le National Policy on Education (1998), 3<sup>e</sup> édition, a perçu cette importance en déclarant :

*For a good relationship with our neighbors, it is desirable that all Nigerians speak French language. French language will therefore be a second official language in Nigeria and it will be made compulsory at school.*

*Pour une bonne relation avec nos voisins, il est souhaitable que tous les Nigériens parlent la langue française. La langue française sera donc une deuxième langue officielle au Nigeria et elle*

*sera rendue obligatoire à  
l'école.*

Le Programme national pour les Écoles Secondaires (National Programme for Junior Secondary Schools) (2011) abonde dans le même sens et avance :

*Studying French will  
certainly be of great benefit  
to Nigerian secondary school  
students, given the  
geographic location of our  
country and the huge role  
Nigeria plays in the West  
African sub-region and in  
Africa. For purely utilitarian  
reasons, Nigerians need to  
take their rightful place in  
international organizations  
(e.g. ECOWAS, INTERPOL,  
UN, AFRICAN UNION ...)  
and in diplomacy where*

*French is a prerequisite for  
employment [ ...]*

*L'étude du français sera  
certainement d'une grande  
utilité pour les élèves  
nigériens du secondaire,  
étant donné la situation  
géographique de notre pays  
et le rôle énorme joué par le  
Nigéria dans la sous-région  
ouest africaine et même en  
Afrique. Pour des raisons  
purement utilitaires, les  
Nigériens ont besoin de  
prendre la place qui leur  
revient dans les  
organisations  
internationales (e.g.  
CEDEAO, INTERPOL,  
ONU, UNION  
AFRICAINES...) et dans la  
diplomatie où le français est*

*un prérequis pour l'emploi*

[...]

Adjeran (2014), stipule que l'introduction du français dans cet environnement anglophone n'est donc pas l'effet du hasard : la proximité géographique y participe pour beaucoup. Il rappelle aussi que le Nigéria est entouré de pays francophones (Niger, Tchad, Cameroun, Bénin). À cette position s'ajoutent les relations commerciales qui lient le Nigéria avec ses voisins et sa position géopolitique. Ainsi, le besoin de l'enseigner et de l'apprendre devient une évidence.

### **3.1. Le français, deuxième langue officielle du Nigéria**

Une langue officielle, est une langue qui est spécifiquement désignée dans la constitution ou les textes de loi d'un pays, d'un État ou d'une organisation quelconque comme langue administrative. La langue officielle d'un pays est généralement une langue de communication, de l'éducation, du commerce et de la gouvernance. Une telle langue bénéficie généralement de l'appui politique, qui est un ingrédient important pour sa

propagation et acceptabilité. Cependant, depuis 1996, que la langue française a été dénoncée au Nigéria en tant que deuxième langue officielle, pour politiquement coexister avec l'anglaise qui a été jusqu'ici la seule langue officielle, cette langue n'a encore eu sa place comme tel.

Selon Ezeafulukwe et Ijioma (2014), le Nigéria, par raison d'être une ancienne colonie de la Grande-Bretagne, a vu s'imposer la langue anglaise comme la seule langue officielle. Ainsi, ce n'est qu'en 1996, que l'idée d'une deuxième langue officielle est devenue une problématique au Nigéria. Le choix d'une langue officielle est généralement contentieux. Cela est particulièrement vrai au Nigéria, un pays avec pas moins de 250 langues autochtones, chacune aspirant au statut de langue nationale ou mieux encore, langue officielle. Trois des langues autochtones du Nigéria ont été élevées au statut de langues nationales (igbo, haoussa et yorouba) et ces trois langues ont déjà des lexicographies et syntaxes bien développées. Alors, Ezeafulukwe et Ijioma (2014) affirment que n'importe quelle de ces trois langues serait mieux acceptée comme langue officielle du pays. Au fait, pour elles, le Nigéria n'est pas le seul pays à adopter plus

d'une langue officielle. Le Canada, le Cameroun, le Rwanda, la Belgique et bien d'autres ont adopté deux langues officielles alors que les pays tel que l'Afrique du Sud n'ont pas moins de onze langues officielles avec l'Afrikaans, une langue indigène en tête de liste. Mais dans ces pays, les langues officielles sont vivantes, fonctionnelles, acceptées et également utilisées dans les milieux officiels pour les affaires et pour l'éducation. Le français comme deuxième langue officielle du Nigéria n'a, jusqu'ici, aucune des qualités d'une langue officielle.

En outre, l'acceptation du français comme deuxième langue officielle du Nigéria, est une affaire plutôt difficile pour les Nigériens à régler. Cette non-acceptation, milite contre les efforts faits par le gouvernement nigérian et le gouvernement français pour assurer la croissance et l'expansion de la langue au statut que le général Abacha l'a donné, quand il a déclaré la langue française comme la deuxième langue officielle du Nigeria. Bien que le gouvernement fédéral du Nigéria a mis des ressources en œuvre depuis l'adoption du français comme deuxième langue officielle du Nigéria, il y a près

qu'aucune différence entre la situation du français dans les années 1990 et aujourd'hui.

Cependant, Mbanefo (2006), stipule que, quand le français a été déclaré un cours obligatoire pour les étudiants des universités, en forme d'Etudes Générales, la reconnaissance du français comme deuxième langue officielle au Nigéria, a réjoui le cœur du gouvernement français et depuis lors, il a continué à financer des projets pour la réalisation de ce noble objectif. Selon Opara (2011), le vendredi 20 juin 2008, le gouvernement fédéral du Nigeria a reçu N6 millions (1,7 millions d'Euros) du gouvernement français afin de consolider davantage l'enseignement et l'apprentissage du français dans les écoles nigérianes.

Opara (2011), expose que pour réaliser le français comme deuxième langue officielle du Nigéria, le Président de l'époque, le Général Sani Abacha, a autorisé que les enseignants de français soient engagés des pays francophones voisins, pour compenser l'insuffisance du personnel enseignant qui constituent les exécutants de base de cette politique. Les personnels étaient donc engagés de la République du Bénin et de la République du

Togo. Mais le nombre de personnes employées était loin du nombre requis et ainsi n'a pas fait une différence significative dans la pédagogie de la langue. Seulement les écoles fédérales secondaires ont reçu deux ou trois de ces enseignants francophones chacune. D'ailleurs, leurs présences n'étaient pas ressenties puisque les langues locales et l'anglais constituaient déjà des barrières, couplées avec le manque de compétence pédagogique, étant donné que certains d'entre eux n'étaient pas des enseignants professionnels et le peu qui l'étaient, n'étaient pas formés en tant que enseignants d'une langue étrangère ; ce qui a milité contre leur productivité. Ces enseignants francophones étaient engagés en contrat, à renouveler chaque année. C'était comme si cette politique a quitté avec le chef de l'Etat qui l'a instituée car le contrat n'était pas renouvelé après trois ans, obligeant ces étrangers à partir. L'embauche des enseignants à enseigner dans les écoles primaires et secondaires publiques était laissée aux mains des gouvernements étatiques, qui ont fait peu ou rien à cet égard. Certaines écoles privées, elles-mêmes, n'ont pas pris la peine de trouver des enseignants alors que certains ont engagé des personnes qui pouvaient

s'exprimer dans la langue, y compris des francophones. Les ministères de l'éducation dans les différents Etats du Nigéria, ont déclaré le restant « enseignants non diplômés » obligeant les propriétaires de différentes écoles de les débaucher. Selon Imoh (2002), parmi les facteurs qui militent contre l'enseignement du français au Nigéria comprennent : la multiplicité des langues, l'insuffisance des matériaux, l'acquisition insatisfaisante des compétences linguistiques de base par les élèves et l'incompétence des professeurs de langues.

Ajiboye (2010), affirme que les progrès enregistrés au niveau de l'épanouissement du français au Nigéria ne sont pas suffisants pour pousser sa fortune au point de s'accorder des fonctions énumérées plus haut. Cela veut dire que la nomenclature 'langue officielle' appliquée au français au Nigéria demande à revoir ou à redéfinir. Pour que la nomenclature s'applique à la situation nigériane, non seulement il serait attendu que le français évolue à partir d'une affirmation politique (même si elle est renforcée par une déclaration officielle) pour devenir une expression pratique où le français ne serait plus à la salle de classe, mais aussi vulgarisé plus

ouvertement et plus librement. Puisque la suivie d'une langue officielle implique plutôt des enjeux socio-politiques que la force de la loi, toute tentation de promouvoir le français au rang de langue officielle au Nigéria risque d'être bafouée par l'absence de ces enjeux. Prenant l'exemple des pays où une deuxième langue officielle est la norme tel que le Canada, on se rend compte que la législation linguistique n'est que le produit du constat sociolinguistique.

Par contre, au Nigéria, l'implantation d'une deuxième langue officielle ne repose que sur le tendon quasi législatif d'un peuple, la fonctionnalité de cette langue est sévèrement limitée. A présent, une compétence démontrée du français n'est pas formellement reconnue comme avantage social ou avantage professionnel. Une autre raison pour laquelle on aurait du mal à attribuer le nouvel essor du français au Nigéria à un quelconque statut de français langue officielle est la réticence de l'Assemblée Nationale quant à une déclaration, même de jure, du français comme langue officielle. C'est peut-être parce qu'elle juge que c'est une politique qui ne vaut pas la chandelle. De même, dans le système scolaire,

l'obligation affichée de l'enseignement du français n'est pas fidèlement suivie. En outre, le choix libre entre l'anglais et le français n'existe pas. Il est donc difficile de mettre les deux langues sur le même pied d'égalité comme le laisse entendre l'expression : français, deuxième langue officielle.

### **3.2. Le français Langue Etrangère au Nigéria**

Selon Kodjo Sonou (2017) :

*Une langue étrangère ou langue seconde est la langue autre que la langue officielle que l'on apprend et qui confie au traducteur qui l'a apprise et la maîtrise, le bilinguisme qu'il doit défendre pour mieux faire son travail de traducteur (p.20).*

Cependant, le Français Langue Etrangère est la langue française enseignée à des apprenants dont la langue

maternelle ou langue première n'est pas le français. De plus, le Français Langue Etrangère (FLE) est la langue française lorsqu'elle est enseignée à des non francophones, dans un but culturel, professionnel ou encore touristique. Il est parfois distingué du Français Langue Seconde (FLS) et de l'alphabétisation, bien qu'il s'agisse du même domaine de recherche et parfois des mêmes enseignants. Par raccourci, un étudiant (francophone) en FLE est un étudiant qui suit une formation le préparant à être enseignants de français des non-francophones.

Ainsi, Jimoh (2010) est d'avis que l'apprentissage d'une langue étrangère est volontaire. Cependant, le niveau de cette volonté dans l'apprentissage du français au Nigéria reste encore à déterminer, surtout si l'on se rend compte que la plupart des apprenants de cette langue particulièrement dans les classes préliminaires des écoles normales supérieures (Colleges of Education), et de certaines universités, se retrouvent dans ces classes faute de mieux. En outre, les autorités impliquées dans le développement du français au Nigéria ont fait de cette

langue une matière obligatoire dans les établissements scolaires ; mais le statut de langue étrangère jusqu'ici est accordé à cette langue dans les situations communicatives des Nigériens.

D'après Obiageli (2010), le français est une langue étrangère pour les apprenants du Nigéria. Ils le trouvent trop difficile à comprendre car ils doivent apprendre aussi l'anglais et les langues nigérianes. Certes, mais il est très important qu'on apprenne la langue française pour être capable de communiquer avec nos voisins francophones. Alors l'apprentissage du français est pour le bien-être socio-économique de notre pays. Obiagali (2010) nous fait comprendre que l'apprentissage du français est affronté par quelques difficultés qui retardent son avancement depuis l'introduction du système 6-3-3-4 (six ans du primaire, trois ans de 6<sup>ème</sup> à 3<sup>ème</sup>, trois ans de 4<sup>ème</sup> à terminal, et quatre ans pour l'étude universitaire) en 1982. Ces problèmes d'enseignement découlent des problèmes préparatoires inadéquats, des méthodes utiliser pour l'enseignement, du rabaissement de l'importance du français et le problème de la place inférieure accordée au français dans le système 6-3-3-4. Quant à Ilupeju (2014),

bien que la langue française soit déclarée comme deuxième langue officielle du Nigéria, elle représente une langue étrangère en pratique car cette langue n'est utilisée dans le contexte politique, administratif, ni dans la vie sociale du pays. A travers ces perspectives, nous pouvons affirmer que le français est une langue étrangère au Nigéria car elle est enseignée à des apprenants dont la langue maternelle ou langue première n'est pas le français ; elle n'est pratiquée que lors des classes, et pas dans les interactions de tous les jours de la population nigériane.

## **Conclusion**

Dans cet article, nous avons présenté quelques études antérieures qui exposent l'établissement du français au Nigéria et les événements qui ont contribué à son statut dans le système éducatif nigérian. Ainsi, ce travail nous a permis d'explorer l'histoire de l'implantation du français dans le système éducatif nigérian, ainsi que le contexte sociolinguistique du français dans la société nigériane. Cet article nous a permis de constater que le français a été introduit dans le système éducatif nigérian dès

l'établissement de la première école au Nigéria. Et bien qu'elle soit déclarée comme la deuxième langue officielle du Nigéria, elle est une langue étrangère dans la pratique car elle n'est qu'utilisée qu'au niveau des classes de français et de quelques événements français. Cependant, malgré l'attention et la priorité politique donnée à l'enseignement/apprentissage du français au Nigéria, aucune pratique ou action politique n'a été implémenté pour que le français prenne sa place d'une deuxième langue officielle telle qu'elle a été déclarée et prévue dans les écoles nigérianes.

### **Bibliographie**

Adebayo, L. (2007). *French Language Teaching and Productivity Enhancement in Nigeria:*

*Issues and Challenges.* Repéré sur:

[www.academia.com](http://www.academia.com)

Adesola, M.O. (2010). Homogénéité démographique, pluralité linguistique : lumières sur le

Français dans une communauté anglo-yoruphone du Nigéria. Dans. *Ajiboye, T. (ed),*

*Linguistique et Application pédagogique : Regards sur le Français Langue Etrangère,*

Clean Slate Publishers, Ibadan.

Adjeran, M. (2014). L'enseignement du français dans un pays Anglophone de l'Afrique de

L'Ouest : le Nigéria. Dans. *Le français à l'université*, édition électronique. Repéré sur <http://www.bulletin.auf.org>

Ajiboye, T. (2010). Le français comme 2<sup>ème</sup> langue officielle au Nigéria ? Oui, mais... Dans.

*Ajiboye, T. (ed) Linguistique et applications pédagogiques : regard sur le français*

*Langue Étrangère*. Ibadan : Clean Slate Publishers.

92.

Ariole, V. (2002). Français en Afrique : vers une syntaxe dérivée. Dans. *Aire, V.O. et Kiju, C.*

(éds.) : *The french language and cultures*, NUFTA, Jos.

Asobele, T. (1999). *Le français au Nigéria : une cartographie dynamique*, Lagos : Printview

Publishers.

Assaba, C. (2000). *Vivre et savoir en Afrique : Essai sur l'éducation orale en yoruba,*

Paris : L'Harmattan.

Blanc, A. (2013). *La langue de la République est le français : Essai sur l'instrumentalisation*

*Juridique de la langue par l'État (1789-2013),*

Paris : L'Harmattan.

Didelot, M. (2019). La hiérarchisation des accents en français, entre représentations et réalité :

Étude de perception d'accents natifs et non natifs en Suisse romande. *Minorités*

*Linguistiques et société*, N°12. 101-124.

Ezeafulukwe, O. et Ijioma, P.N. (2014). Français comme deuxième langue officielle du

Nigéria : réalité ou myth. *Journal of Modern European Languages and Literature,*

(JMEL, Juin), Vol.1.

Federal Ministry of Education (1998). *National Policy on Education*, Abuja.

Hagège, C. (2006). *Combat pour le français : Au nom de la diversité des langues et des cultures,*

Paris : Éditions Odile Jacob.

Ilupeju, A.M. (2001). *The Right to Foreign Languages: An Instrument of Modern*

*Development. In. A.E. Erubetine : The Humanistic Management of Pluralism, Lagos :*

Murta Press.

Ilupeju, A.M. (2011). *Le français en contact avec les langues africaines : le cas d'Ejigbo, une*

*Ville anglophone où le français est la deuxième langue de communication après le*

*Yoruba. Langue française et anglophonie : le français une langue d'avenir en pays*

*Anglophone, Synergies Afrique centrale et de l'ouest, Revue du Gerflint.*

Ilupeju, A.M. (2014). *Vingt ans de pratiques et d'enseignement du français au Nigéria : Une*

*Revue de littérature. Revue international de littérature et de linguistique Appliquées*

*(RILLA), Institut Universitaire Panafricain, Porto-Novo, Editions Sonou d'Afrique. 41.*

Imoh, P. (2002). *Constraints Encountered in the Teaching of French Language. Nigeria :*

- A Case Study of the Nsukka Educational Zone.  
*Journal of Education in Developing Areas*. Vol.15 (2).
- Iwuchukwu, M.O. (2004). French as Nigeria's Official Language: Need for Policy Formulation and Implementation. *Nsukka Journal of the Humanities*, Vol.14, 290.
- Jimoh, Y.A. (2010). La notion de norme face à l'enseignement du français. Dans. *Ajiboye, T.*  
(ed) *Linguistique et applications pédagogique : regard sur le français langue étrangère*,  
Ibadan : Clean Slate Publishers.
- Kodjo Sonou, T.G. (2017). Langue maternelle et langue étrangère. *Initiation à la traduction*,  
Editions Africatex Média (EAM), Porto-Novo, 20.
- Maurais, J. et al. (2008). *L'avenir du français*, Paris :  
Éditions des archives contemporaines.
- Mbanefo, E. (2006). *Reading: an effective french course for non-language Nigerian Undergraduates*. Annual Colloque of Nigerian French Teachers Association of Nigeria, Nsukka: University of Nigeria.

Nwachukwu. A. I. (2009). The Benefits of French language. *Journal of Nigerian Education*,

Repéré sur <http://www.jmel.com.ng/>

Obiagali, O.J. (2010). Problèmes de l'enseignement du français dans le système d'éducation 6-

3-3-4. *Oasis journal*, Vol. 1, No 1, (Oasis, Décembre).

Obiakara, G.O. (2019). Le français et les langues d'usage courant : Impact sur les attitudes

Sociolinguistiques des apprenants du Village Français du Nigéria. *Journal of*

*Modern European Languages and Literature (JMEL)*, Volume 12.

Okoli, S. (1999). *Le français au Nigéria, De la Renaissance à l'Epoque Contemporaine :*

*L'apprentissage et l'enseignement du français au Nigéria*, Lagos : Printview

Publishers.

Omolewa, M. (1978). The Teaching of French and German in Nigerian schools. *Cahiers*

*d'études africaines*, Vol.18, No.71.

Omolewa, M. (2008). Adult literacy in Nigeria : the push and pull factors. *International*

*Review Of Education*, No.53, Vol. (5/6), 697.

Omotokese, M.O. (2019). Coexistence du français-yorouba à Ejigbo, une ville anglophone du

Nigéria. *Revue internationale de littérature et de linguistique appliquée (RILLA)*, Vol.

1, No.10, Porto-Novu : Institut Universitaire Panfricain.

Onyemelukwe, I. (2004). *The French language and literacy creativity in Nigeria: Introduction*

*of french into the Nigerian curriculum*, Zaria : Labelle educational publishers. 15-35.

Opara, N.C. (2011). Le nouveau statut du français au Nigéria : Quels cadres de références ?

*Langue française et anglophonie : le français une langue d'avenir en pays Anglophone*,

Synergies d’Afrique Centrale et de l’Ouest, No 4,  
50.

Osazuwa, S. E. (2007). *The French Language at a Glance: A Socio-Historical Perspective.*

*Journal of Social Science*, 15 (1), 95-100.

Owoeye, S.T. (2010). *Recherches en économie de langues : considérations préliminaires pour*

*Le français au Nigeria. Dans. Ajiboye, T. (ed) Linguistique et applications pédagogiques*

*: regard sur le français langue étrangère*, Ibadan : Clean Slate Publishers. 57-70.

Sadisu, M. (2004). *La politique du Nigeria en matière d’enseignement et de didactique du FLE*

*En vue de l’intégration dans la région ouest-africaine*, Université de Rouen, 108.

Razika, A. (2019). *Algérie : le français, une langue africaine*, Alger : Marianne.

Wisbey, M. 2017. *Mother Tongue-Based Multilingual Education: A Key to Unlocking SDG 4:*

*Quality Education for All*, Bangkok: Asia-Pacific Multilingual Education Working Group.